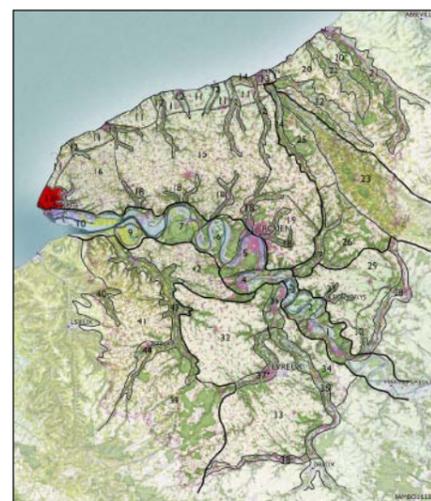


LE PAYS DE CAUX AU NORD DU HAVRE

SITUATION

Le Caux au nord du Havre constitue le rebord du plateau de Caux urbanisé ou en voie de l'être. Il domine l'estuaire de la Seine et s'arrête au-dessus du coteau qui surplombe la ville basse et le port du Havre. Il est parcouru par un réseau de talwegs et de dépressions qui file vers la vallée de la Lézarde à l'est et vers les falaises naissantes de la côte d'Albâtre à l'ouest. Au nord, ses limites sont beaucoup plus floues. Elles correspondent aux limites des secteurs dans lesquels les pressions urbaines sont les plus fortes, c'est-à-dire les communes d'Octeville-sur-Mer, Fontaine-la-Mallet, Montivilliers et Fontenay.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

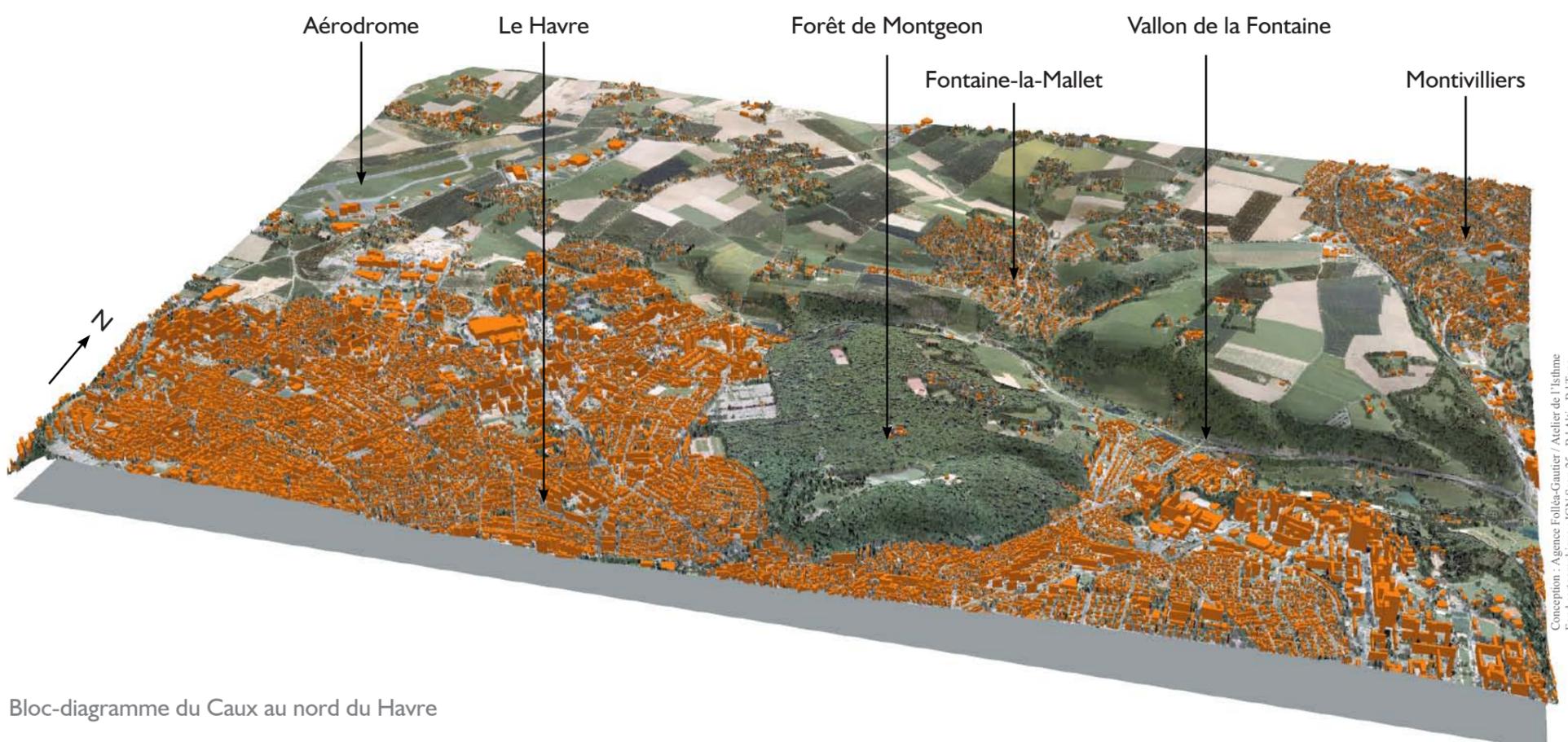


Plateau agricole et urbanisation croissante. 2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)

Des reliefs source de diversité paysagère

Le Caux au nord du Havre fait partie intégrante du plateau de Caux. Il est, comme l'ensemble du plateau, parcouru et creusé par de légères dépressions formées par des talwegs. A aucun moment l'horizontalité du plateau ne prédomine vraiment. La vallée de la Fontaine forme le plus fort de ces accidents et constitue une barrière naturelle entre le plateau très tôt urbanisé situé au-dessus de l'estuaire et le plateau resté longtemps agricole situé au nord. Ces reliefs abritent une végétation abondante, qui, sous les pressions conjointes de l'urbanisation et de l'agriculture, s'est

réfugiée dans les talwegs. Ces vallées sont peu bâties et seules les communes de Fontaine-la-Mallet et Rouelles occupent les franges de la vallée de Fontaine. Cette occupation urbaine très récente correspond essentiellement à des lotissements situés en arrière des noyaux villageois d'origine. Accrochée à plusieurs de ces vallées, la forêt de Montgeon est quant à elle située sur un éperon. Autrefois, limite forte entre le plateau agricole et la ville du Havre, la forêt est peu à peu prise dans une urbanisation qui l'isole des espaces naturels voisins.

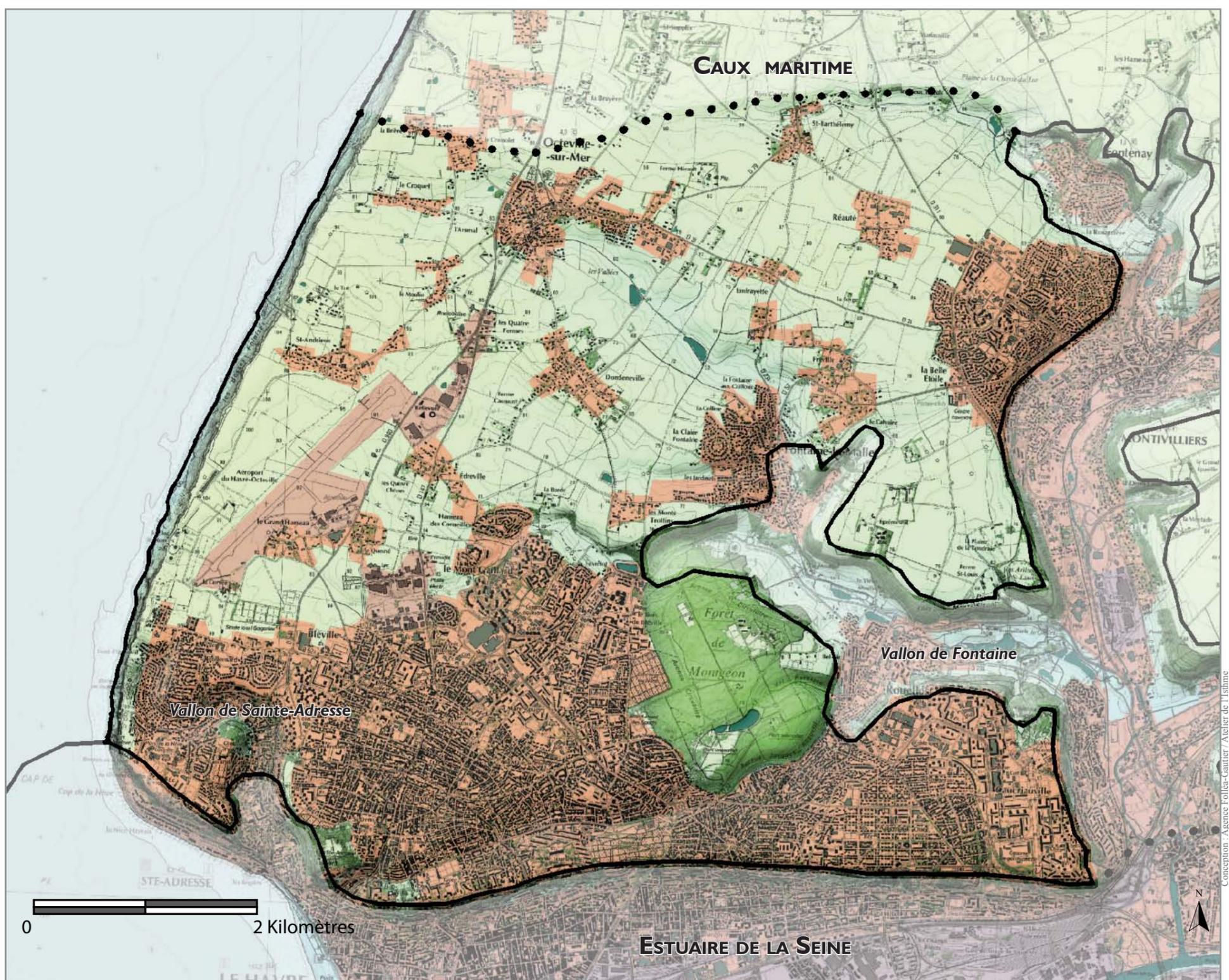


Bloc-diagramme du Caux au nord du Havre

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°17 : LE PAYS DE CAUX AU NORD DU HAVRE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des reliefs, source de diversité paysagère
- Un plateau à la fois urbanisé et agricole
- Des paysages agricoles riches mais en sursis
- De fortes pressions urbaines
- Un coteau, belvédère sur la ville basse et la Manche
- Des accroches au littoral peu valorisées

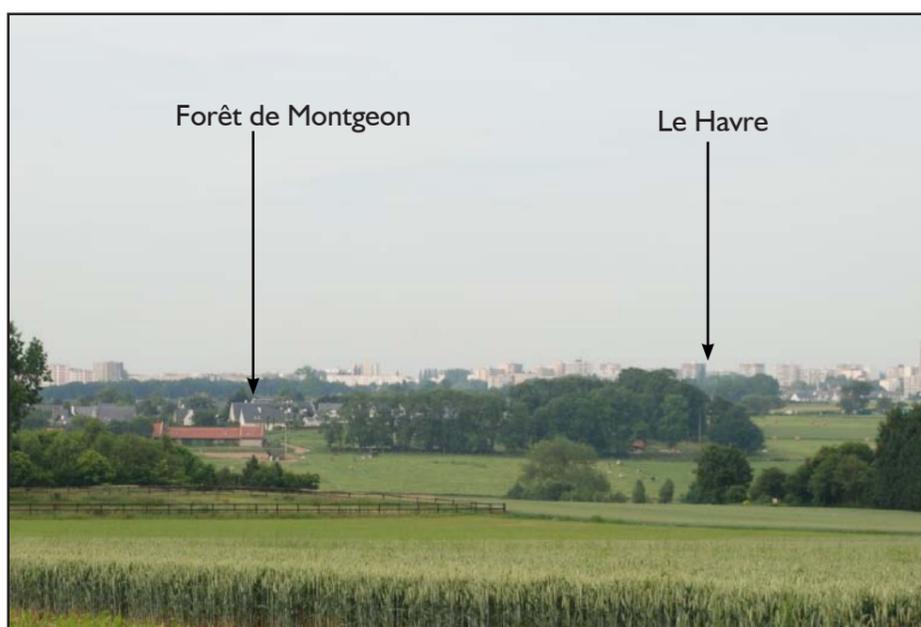


Un plateau mi-urbanisé, mi-agricole

A partir de noyaux villageois pré-existants (Sanvic, Rouelles et Bléville), l'agglomération du Havre s'est largement étendue sur le plateau au 20^{ème} siècle. Cette extension s'est d'abord faite sous forme de lotissements qui occupent l'essentiel du plateau. A partir des années 70, se sont ajoutés aux quartiers pavillonnaires, les grands ensembles du Mont Gaillard et de Caucriauville, transformant la silhouette de la ville haute du Havre. Cette rapide extension de la ville durant les 50 dernières années a provoqué un quasi encerclement de la forêt de Montgeon, véritable poumon vert de la ville haute.



Le centre ancien de Sanvic.

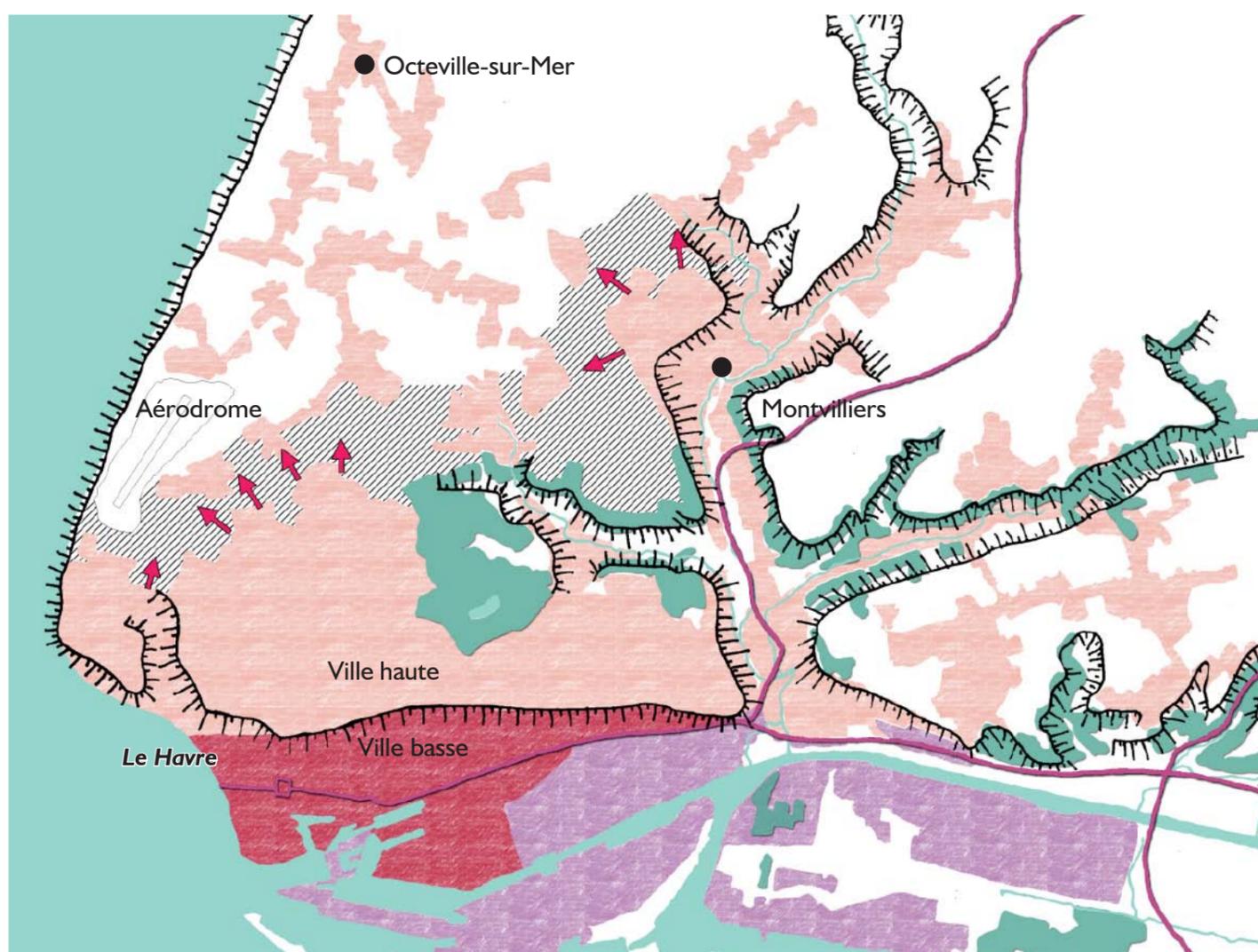


La forte présence végétale adoucit la transition entre le plateau urbanisé et les secteurs agricoles. (2009 - commune de Fontaine-la-Mallet)

Cet ensemble urbain butte au nord et à l'est sur la vallée de Fontaine qui joue un rôle de frontière pour l'urbanisation.

A l'ouest, aucun obstacle physique n'interrompt la progression de la ville. Seul l'aéroport crée une limite forte qui empêche la ville de complètement coloniser les abords du littoral. Néanmoins, la question de cette limite ouest reste posée. En effet, l'activité très irrégulière de l'aéroport rend son avenir incertain, d'où l'intérêt à porter sur cet espace à impact fort.

La transition entre la ville haute et le plateau agricole est dans l'ensemble peu maîtrisée, se développant sans organiser de lisières urbaines de qualité, mais l'impact de la ville reste cependant peu prégnant. En effet, la forte présence végétale, sous forme de rideaux arborés, adoucit la transition ville/campagne.



Une ville en forte croissance et des espaces agricoles menacés.

Agence Folléa-Cautier

Des paysages agricoles riches mais en sursis

Les territoires agricoles au nord du Havre sont des espaces en sursis. Tenus entre le front de ville du Havre au sud et les bourgs grossissants d'Octeville, de Fontaine-le-Mallet et Montivilliers au nord, ils se perçoivent plus comme des réserves foncières pour la ville que comme des territoires ruraux et pérennes. Ils présentent pourtant une grande diversité de pratiques agricoles : maraîchage, vergers, cultures céréalières et même prairies d'élevage ou prairie de fauche. Ils offrent ainsi des qualités paysagères fortes avec quelques haies arborées (vestiges de clos-masures) et des petits boisements. La proximité de la ville leur donne même une valeur encore plus grande par leur vocation très complémentaire à celle de la ville, apportant un sentiment d'évasion aux résidents urbains. Cela étant, ville et espace agricole se font face mais sans entretenir de liens entre eux. C'est par leur limite, que les relations entre la ville et l'espace agricole se détériorent. Le front bâti urbain conquiert peu à peu l'espace agricole sans se soucier de créer une



Maraîchage à l'entrée d'Octeville-sur-Mer, une activité qui participe à la richesse agricole du Caux au nord du Havre. (2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)

limite valorisante, ni pour l'un ni pour l'autre. L'espace agricole morcelé et phagocyté perd de son attractivité économique au regard d'une plus value foncière potentielle, l'agriculteur délaisse les terres et la ville peut s'y développer. L'urbanisation linéaire le long des routes et notamment le RD940 ne fait qu'accentuer ce phénomène. Ce processus d'évolution propre à toutes les grandes agglomérations françaises laisse peu de chance aux terres agricoles péri-urbaines même si les documents d'urbanisme en cours (SCOT du Havre) affichent le maintien d'activités agricoles aux portes de la ville.



La lisière urbaine au niveau du quartier du Grand Hameau. (2009 - commune du Havre)

De fortes pressions urbaines, facteur de banalisation des paysages

L'agglomération du Havre et ses extensions urbaines évoluent très vite sur le plateau. Malgré des paysages agricoles de bonne qualité, il semble que les projets routiers et urbains qui se profilent puissent rapidement faire basculer la situation. L'arrivée du contournement nord, la liaison RD 6382, RD 940 ou encore la possible fermeture de l'aéroport à Octeville-sur-Mer sont autant de déclencheurs possibles pour une urbanisation accélérée. L'étalement urbain et la banalisation des paysages qui en découlerait s'appuierait sur un phénomène déjà en cours : l'extension des gros bourgs comme Octeville-sur-Mer, Fontaine-la-Mallet et Fontenay.

Des accroches au littoral peu valorisées

Les bords de mer du Caux au nord du Havre ont toutes les caractéristiques paysagères du Caux maritime. Au-dessus des falaises d'une centaine de mètres de haut, une bande étroite très influencée par la Manche, est parsemée de prairies piquetées d'arbres déformés par le vent.

Des valleuses découpent le haut des falaises et forment des vallées perchées. On en compte trois entre Octeville-sur-Mer et Sainte-Adresse. Elles abritent très souvent une végétation beaucoup plus abondante que sur le plateau.



L'extrémité du Chemin de la mer et du Croquet à Octeville-sur-Mer, une impasse routière en guise de belvédère sur la mer. (2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)



Les falaises au niveau d'Octeville-sur-Mer, des coteaux aux allures de jardin, mais difficilement accessibles. (2009 - commune d'Octeville-sur-Mer)

Elles s'ouvrent sur des falaises aux pentes largement occupées par une végétation qui s'agrippe dès qu'elle le peut. Ces falaises ont été reconnues et désignées au titre de Natura 2000.

Une partie de ces sites, sous pression urbaine, ont été achetés par le Conservatoire du Littoral et l'ensemble du littoral de la commune du Havre est considéré comme «périmètres d'intervention du conservatoire».

L'accès à ces sites est très peu mis en valeur. On arrive un peu par hasard au-dessus des falaises, attiré par le littoral.

Impasses routières mal entretenues, station d'épuration et petits chemins agricoles font office d'accroche à la mer.

Dans une agglomération de la taille du Havre, le littoral est une composante majeure d'une trame verte et bleue qui mérite d'être mis en valeur.

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les terres agricoles du plateau, des espaces de respiration pour la ville :

- Protection du foncier agricole.
- Aides aux exploitants et diversification des productions agricoles.
- Développement des filières de distribution courtes.

Les talwegs et vallées du plateau :

- Protection du foncier.
- Projet hydraulique et de paysage pour chaque vallon.
- Maintien des prairies et de l'élevage.



Des espaces agricoles au contact de la ville.



Des percées visuelles sur la ville basse et le port : des espaces qui se raréfient.

Les rebords de coteaux, des belvédères sur la ville basse :

- Préservation de la présence végétale.
- Maintien de la ligne de crête boisée.
- Repérage et aménagements de points de vue belvédères sur la vallée.
- Création d'un cheminement reliant la ville haute et la ville basse.

Les rebords de falaises, des espaces naturels riches et spectaculaires :

- Préservation d'espaces naturels en rebord de falaises, recul des champs cultivés sur une large bande.
- Aménagements de points de vue dans un souci de maintenir les espaces naturels du rebord de falaise.
- Aménagement d'un cheminement au travers des espaces naturels.



Un basculement spectaculaire sur la mer.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les limites urbaines non traitées du plateau :

- Création de lisières autour de chaque extension urbaine.
- Mise en place de vergers et de jardins partagés.
- Création de chemins pour les engins agricoles.
- Création de circulations douces.

Les projets d'aménagements routiers du plateau (RD 940, contournement nord , ...) :

- Maintien des ouvertures visuelles sur l'espace agricole.
- Mise en recul des nouvelles zones d'activités.
- Création d'une charte des entrées de l'agglomération havraise.
- Prise en compte des qualités paysagères des vallons lors d'un projet routier.



Un contact un peu rude entre les quartiers habités et l'espace agricole.

Les aménagements des zones d'activités

- Implantation des nouvelles zones d'activités en recul des axes principaux.
- Préverdissement des voies de dessertes de la ZA, plantation d'arbres sur les grandes voies, bas-côtés enherbés.
- Aménagement des entrées.
- Charte graphique des enseignes.
- Signalétique sobre et discrète.
- Création de lisières urbaines autour des zones d'activités.



Une zone d'activités exemplaire : bâtiments sombres et discrets, forte présence végétale aux abords, recul par rapport à la voie.(ZA le Calvaire à Edreville)

CARTE DES ENJEUX N° 17 : LE PAYS DE CAUX AU NORD DU HAVRE

Légende des enjeux en dernière page

